

# Notre commune : Fleury les Aubrais

1

## La commune de Fleury les Aubrais

Notre ville s'appelle Fleury les Aubrais. On y trouve des maisons, des immeubles, des routes, des rues, des trottoirs, des écoles, des panneaux, des arrêts de bus et de tramway, une gare, une salle de spectacle (la Passerelle) des centres commerciaux, des bureaux de poste etc.

Notre ville avec ses différents quartiers est une commune : c'est un territoire placé sous la responsabilité de ses habitants. Autour de notre commune, il y a d'autres communes : les villes et villages voisins.

La ville de Fleury les Aubrais fait partie de la communauté d'agglomération Orléans Val de Loire. Elle est associée à d'autres villes ce qui lui permet d'organiser davantage de services pour les habitants. Ainsi, Fleury les Aubrais est desservie par le réseau de transport TAO (bus et tram).

2



Rue Joseph Leroy à Fleury les Aubrais

3

## La mairie et le conseil municipal

Dans chaque commune, les habitants décident comment ils veulent y vivre : où construire de nouvelles maisons, comment aménager les écoles, à qui confier la préparation des repas de la cantine, où installer une piste cyclable, comment organiser le nettoyage des rues etc. Mais les habitants ne peuvent se réunir sans cesse pour débattre de ce qu'ils veulent faire. Alors, ils élisent des conseillers municipaux chargés de prendre les décisions pour la commune et de les faire appliquer. Ceux-ci choisissent l'un d'eux pour être maire.

4

## La mairie



5

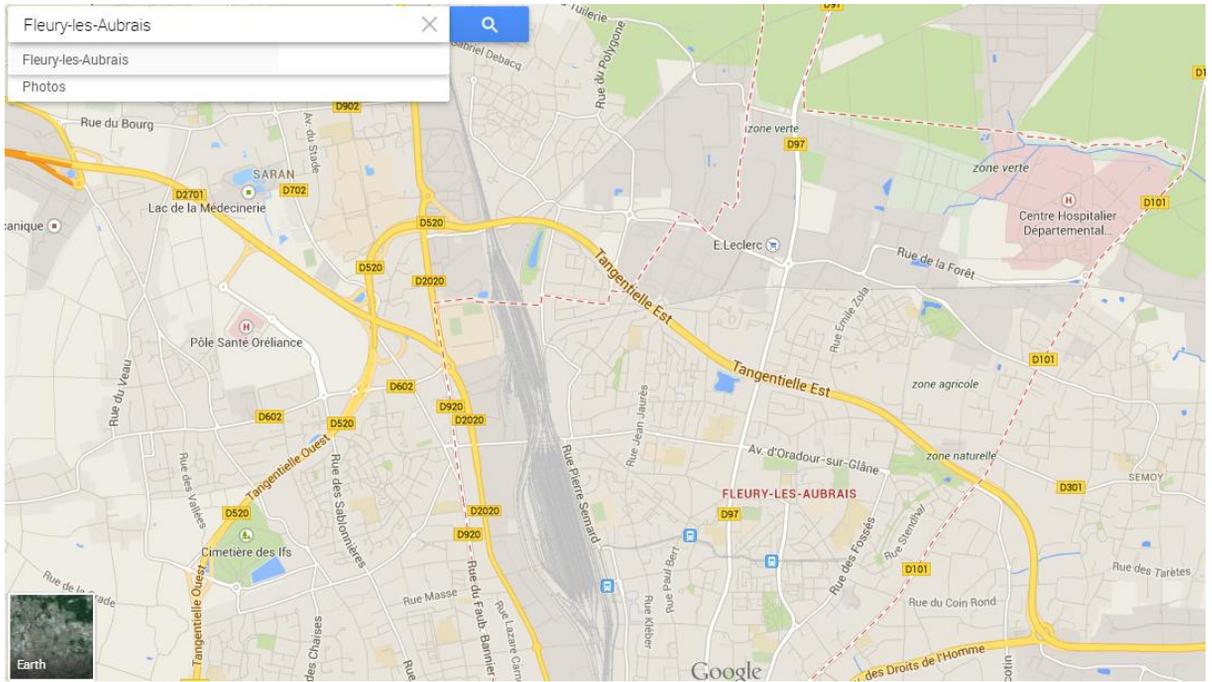
## Le logo de la ville



# Notre commune : Fleury les Aubrais

6

## Plan de la ville de Fleury les Aubrais

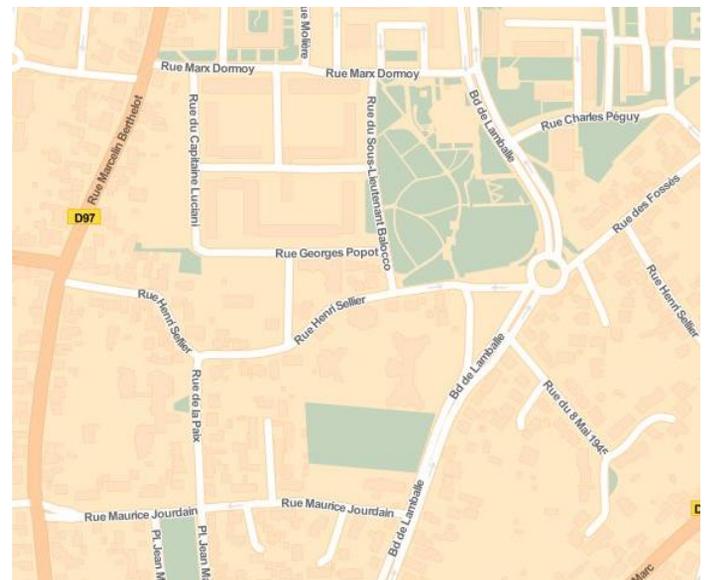


## 7 Le quartier de mon école : Lamballe

En ville, la rue fait partie d'un quartier où toutes les rues sont à peu près semblables : chaque quartier présente un paysage bien particulier. Dans leur quartier, les habitants ont un certain nombre de points de repère qu'ils connaissent bien : l'école, la poste, les commerces, un parc...

Le quartier de mon école correspond au centre de la ville de Fleury les Aubrais

## 8 Le plan du quartier Lamballe





# Notre commune : Fleury les Aubrais

1- Dessine la rue de ton école : sa forme, les bâtiments qui la bordent. Place ton école au bon endroit dans la rue et écris le nom de ta rue.

2-Ecris un petit texte pour décrire la rue où tu habites.

---

---

---

3-lis le texte et réponds aux questions

Qu'est-ce qu'un quartier?

Pour qu'un quartier existe, il faut avant tout que les gens se connaissent. Ils se rencontrent dans des lieux de loisirs, dans les petits commerces, au marché, quand ils vont à la mairie, à la poste, à l'école mais aussi dans les rues piétonnes et les espaces verts.

a- D'après ce texte, qu'est qui définit le quartier ?

---

---

b- Souligne dans le texte les lieux où se rencontrent les gens d'un quartier.

4-D'après les documents, comment se nomme le quartier de ton école?

---

---

5- Explique à quoi servent les conseillers municipaux.

---

---

# Notre commune : Fleury les Aubrais

## 1- La commune, les quartiers :

Notre ville s'appelle Fleury les Aubrais. On y trouve des maisons, des immeubles, des commerces, une gare, une salle de spectacle etc.

Les villes sont constituées de plusieurs quartiers. Les gens y travaillent, s'y déplacent et s'y rencontrent. On trouve, dans un quartier, tout ce qui est nécessaire à la vie quotidienne.

## 2- La mairie, la communauté de communes :

La commune est dirigée par un conseil municipal et présidé par le maire qui est élu par les conseillers municipaux. Les communes ont plusieurs missions (entretien des écoles, des routes, distribution de l'eau...)

Certaines communes s'organisent en communauté de commune ou communauté d'agglomération : elles s'associent pour coopérer dans différents domaines.

### **Lexique :**

**Communauté de communes** : association de plusieurs communes qui s'organisent pour certaines actions.

**Commune** : village ou ville placé sous la responsabilité de ses habitants.

**Conseil municipal** : ensemble des conseillers municipaux d'une commune, élus pour organiser la vie de cette commune.

**Quartier** : partie d'une ville ou d'un village.